

Mesdames, Messieurs,

L'Equipe mobile d'Hygiène de Territoire (EMHT) du Centre Hospitalier William Morey (CHWM) organise des formations d'hygiène hospitalière à l'attention des établissements médico-sociaux (EMS) et de leur personnel.

Ces formations se dérouleront, sauf modification, à l'**Ehpad des Terres de Diane**, 2 avenue de l'Europe, 71100 SAINT REMY, de 9h à 16h30, dans la **grande salle d'animation**.

Elles font partie des prestations incluses dans la convention signée entre votre établissement et le CHWM. En revanche, les frais de déplacement de vos agents sont à votre charge.

En ce qui concerne la pause méridienne, **il n'est pas possible de réserver des repas au restaurant du personnel**. En revanche, **les participants pourront apporter le nécessaire** ; un micro-ondes est à disposition et une salle est prévue si la météo ne permet pas de manger à l'extérieur. La pause, d'une durée de 1 heure, permet également de manger en dehors de l'Ehpad si vos agents le souhaitent.

Les inscriptions se feront par mail à notre attention : wm_hygiene@ch-chalon71.fr Les formations seront réalisées pour un minimum de 6 agents inscrits (maximum 14 agents par session).

Les demandes d'inscription doivent IMPERATIVEMENT comporter :

- Nom et prénom de l'agent
- Fonction de l'agent au sein de l'EMS et rôle (par ex. : préciser si faisant fonction)

Vous avez reçu en fin d'année un tableau à compléter. Vous pouvez inscrire 2 agents par session : le 1^{er} sera prioritaire, **le 2nd sera sur liste d'attente** et sera inscrit uniquement s'il reste des places disponibles. Merci de nous retourner ce document dans les meilleurs délais.

La liste des agents retenus vous sera envoyée en janvier 2024.

Un rappel, **tenant lieu de convocation**, vous sera adressé 3 semaines avant la date de chacune des sessions.

En cas d'annulation, nous vous remercions de nous avertir rapidement afin de proposer la place à d'autres établissements. Ceci même en cas d'indisponibilité de dernière minute, afin de permettre au formateur de démarrer la session sans attendre.

Des feuilles d'émargement seront signées et des attestations de présence seront remises aux stagiaires.

N° formateur du CH : 2671P002571

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.
wm_hygiene@ch-chalon71.fr